ASSEMBLEE GENERALE DU 15 FEVRIER 2020

Castelnaudary (9h30)

Début : 9h40

Clubs présents :

Association sportive Villemurienne, Aviron agathois, Aviron Beaucaire, Aviron Cadurcien, Aviron Club Albigeois, Aviron Club Biterrois, Aviron club de Saint Gilles, Aviron Lauragais, Aviron club - La Grande Motte, Aviron Club Grisollais, Aviron du Bocage, Aviron Launac, Aviron Douellais, Aviron Nouvellois, Aviron Terre de Camargue le Grau du Roi, Aviron Sétois, Aviron Toulousain, Barcarems I Velas, Cercle Nautique Grenade et Castelnau d'Estretefonds, Club olympique Carbonnais, Emulation nautique de Toulouse, Montpellier Université Club Aviron, Montpitol, Société Nautique d'Almayrac, Toulouse aviron sports et loisirs , Toulouse Pierre Paul Riquet, Toulouse université club, Union Nautique Montalbanaise.

28 clubs présents

Invités : Jean Jacques MULOT – président de la FFA – Julien HOUSSET – Michel COLARD – François MEURILLON

Appel des clubs et vérifications des pouvoirs

Association sportive Villemurienne (3 voix), Aviron agathois (3 voix), Aviron Beaucaire (5 voix), Aviron Cadurcien (4 voix), Aviron Club Albigeois (0 voix), Aviron Club Biterrois (3 voix), Aviron club de Saint Gilles (2 voix), Aviron Douellais (2 voix), Aviron club - La Grande Motte (4 voix), Aviron Club Grisollais (2 voix), aviron du Bocage (3 voix), Aviron Launac (1 voix), Aviron Lauragais (1 voix), Aviron Nouvellois (1 voix), Aviron Terre de Camargue le Grau du Roi (3 voix), Aviron Sétois (5 voix), Aviron Toulousain (8 voix), Barcarems I Velas (1 voix), Cercle Nautique Grenade et Castelnau d'Estretefonds (3 voix), Club olympique Carbonnais (0 voix), Emulation nautique de Toulouse (4 voix), Montpellier Université Club Aviron (4 voix), Montpitol (2 voix), Port Sud Aviron Ramonville (4 voix), Société Nautique d'Almayrac (0 voix), Toulouse aviron sports et loisirs (7 voix), Toulouse Pierre Paul Riquet (1 voix), Toulouse université club (6 voix), Union Nautique Montalbanaise (3 voix)

Après examen des pouvoirs : 85 voix exprimées sur 137
Le quorum est atteint, l'assemblée générale peut se tenir, délibérer et voter

Mot d'accueil de l'adjoint au maire de Castelnaudary

Approbation du procès verbal de l'AG du 9 janvier 2019

Pas de remarques ni questions

Vote : adopté à l'unanimité

Compte rendu d'activité : rapport moral

Joint en annexe

Vote : rapport adopté à l'unanimité

Compte rendu financier

Jean Pierre Lherm présente le bilan financier sur 16 mois
Quelques modifications à faire dans les immobilisations sur un vidéo projecteur (remarque de Julien) et sur le matériel d'arbitrage qui a fait l'objet d'une MAJ précise par Josy et Lydie (nombre de mégaphones, etc …)
Sur le tableau : modification/l'an dernier avec une modification de l'amortissement, suite à la fusion il y a eu une dépense – un « sur amortissement » de 7000 € - c'est modifié cette année
Questions des clubs :
Maxime Dalmon : en charge 10 000 € du pôle, c'est quoi ?
Réponse : c'est pour le Pôle régional (pas le national) correspondant à une subvention de la Région – C'est 10 000 € car il y a 2 années en produit et en recette
André Perrot à propos de la ligne sur la formation de cadres : prévus 12 300€ et dépensés 4000€ : pourquoi ?
Réponse : il y a eu moins de dépenses de formation (moins de permis, BP, etc. …)
André Perrot : à son avis il faut poursuivre la formation en continue des cadres, c'est primordial pour les jeunes
Réponse de Luc Poncelet : les formations sont bien proposées et la ligue est là pour accompagner financièrement –
Intervention de Julien Housset pour répondre à André Perrot : tous les comités départementaux ont joué le jeu : 8 sessions organisées (88 candidats inscrits) et 14 candidats sur l'éducateur. Sur la communication : il existe une note fédérale et Julien Housset a rédigé une note qui a été envoyée aux clubs et qui est consultable sur le site de la ligue – il faut aussi que dans les clubs, les informations descendent auprès des pratiquants. Peu de personnes d'Occitanie partent vers les formations fédérales : il y a bien des contraintes de disponibilité des bénévoles.
Luc Poncelet complète ces propos et renvoie au document rédigé par le trésorier et qui récapitule les aides auxquelles les clubs ont droit

André Perrot n'est pas d'accord avec Julien Housset, si les gens veulent participer à ces formations uniquement pour prendre de l'information cela ne fait rien – si les clubs n'ont personne pour encadrer ils enverront des gens se former
Réponse de Julien Housset : il n'y a pas d'entonnoir au niveau de la ligue – c'est le problème du bénévolat et on est bien content de les avoir – l'an dernier plus de la moitié n'ont pas eu le temps de faire leurs séances pédagogiques
Pour André Perrot : il faut trouver les freins et les casser
Denis Gâté : il faudrait valoriser les sportifs de haut niveau et leur proposer d'organiser des rencontres avec les clubs moyens ou petits – exemple pour les enfants – c'est simple à mettre en place – un jeune s'identifie toujours à un champion
Jean Jacques Mulot : Il y a plusieurs catégories de rameurs de haut niveau : il y a ceux qui arrêtent et d'autres qui s'investissent dans les clubs. Difficile de faire un repérage au niveau national, cela doit se faire localement au niveau de la ligue. Pas possible de faire cela au niveau national
Denis Gaté : Même au sein de la fédé il faut garder des passerelles. Par exemple : une mission au plan national, histoire de ne pas lâcher l'athlète

Jean Pierre Lherm revient sur la note mentionnée plus haut : elle est en cours de finalisation, elle sera envoyée aux clubs dès que possible

La présentation se poursuit :
Section fonctionnement
Résultat négatif de 4 306 € - il est proposé de l'imputer au report à nouveau
Maxime Dalmon demande pourquoi on ne fait pas de comptabilité analytique – les ressources publiques (Région et ANS) ont baissé de 80 000 à 40 000 € suite à la fusion : cela réduit nos capacités d'action. Il serait intéressant de voir comment sont orientés les budgets publics.
Luc Poncelet répond : cela alimente la préparation et la coupe de France en partie
Maxime Dalmon : quid de cette coupe de France ? comment va-t-on chercher l'argent de la région si cette manifestation est supprimée ?
Luc Poncelet : il a été demandé en réunion des présidents de ligue que cette coupe soit conservée et elle le sera
Jean Jacques Mulot : la coupe de France 2021 aura lieu – ce travail qui est l'aboutissement du travail sportif en région doit se poursuivre. On parle encore de 2021 et 2022. Côté partenariat, celui du CNR court jusqu'en 2024, le partenariat MAIF bien qu'il soit réduit va se poursuivre.
Maxime Dalmon revient sur ces affectations car elles visent plus précisément les rameurs qui sont également sollicités par les clubs eux mêmes. Sur certains mois, 20€ par weekend : cela fait beaucoup en cumulé pour les familles. Si le budget haut niveau est équilibré au niveau de la ligue, pourquoi prélever les rameurs ?
La ventilation des charges fait apparaître un bilan équilibré sur le haut niveau, mais tgoutes les charges liées aux stages ne sont pas affectées au haut niveau. La participation des rameurs sur les stages de ligue permet d'en réaliser autant que nous le souhaitons. La ligue est au service des clubs et en aucun cas existe pour faire des bénéfices sur le dos des clubs.
Jean Pierre Lherm, lors du comité directeur dédié aux comptes, a présenté le résultat analytique, il est annexé aux comptes, il peut être plus précis à l'avenir, cela reste du travail complémentaire.

L'analyse des comptes de résultats passés ont permis d'établir le prévisionnel budgétaire

Concernant le budget prévisionnel :
Le trésorier présente la construction du budget.
Le budget prévisionnel est présenté en 2020 avec un demi emploi et un emploi plein pour 2021. Les charges de personnel (net plus charges sociales) se rajoutent : 20 000 € pour 2020 (demi emploi), 40 000 € pour 2021.
Le bureau a rendez-vous à la région le 4 mars 2020 pour voir avec eux comment financer ce poste et d'autres activités.
Il y a l'aide la FFA, Jean Jacques Mulot précise que l'ANS (aide à l'emploi) doit être pris en compte pour environ 12 000 €
Il y a également le mécénat et le sponsoring, ce n'est pas facile il y a donc 0€ pour le moment dans le prévisionnel.

Pour Maxime Dalmon, c'est juste un remplacement
Luc Poncelet : Michel Colard a une expérience certaine sur le sportif, qui ne peut être trouvé facilement
André Perrot : Le ministère met a disposition 40 cadres techniques, pourquoi ne sont il pas sur le terrain ?
Jean Jacques Mulot : Il y en aura toujours dans les ligues, sauf s'il y a un changement d'affectation. Il y a eu une diminution de 8 (48 – 8). Tout le monde n'est pas conseiller technique national : certains sont entraineurs nationaux, d'autres font de la formation, d'autres sont dans les ligues. Aujourd'hui il y a 1,3 cadres techniques en Occitanie. Ce corps de cadre technique n'est plus alimenté : plus de concours. Ce chiffre de 40 va diminuer avec les départs à la retraite mais il faut essayer de maintenir ce nombre.
Là où il n'y a pas de CTN, il y a des TSR soutenus par la FFA (10 000 €) et aides à l'emploi régionales et l'ANS.
Luc Poncelet : Cadre technique + TSR
Maxime Dalmon : il y a une diminution des aides publiques, réduction des cadres techniques : il y a un virage dans le sport français, il faut donc modifier le modèle économique des clubs. Le poste doit accompagner les clubs pour modifier ce modèle économique des clubs ?
Luc Poncelet : il faut trouver la personne qui s'occupe du sportif et qui soit capable également de faire du développement
Luc Poncelet : la personne doit elle démarcher elle-même ou bien devons nous faire appel à des spécialistes qu'il faudra rémunérer sans garantie de résultats. A voir …
Jean Jacques Mulot : la région Occitanie donne peu, côté ANS : 5% de plus annoncé (mais la ligue n'aura pas 5% de plus) – la ligue Ile de France obtient 110 ou 120 000 € de la Région.
André Perrot : la ligue de handball a pris un étudiant en master afin de travailler sur le développement
José Mateu pose la question de la fiche de poste
Luc Poncelet présente la fiche de poste

Jean Pierre Lherm présente l'impact de l'augmentation sur les cotisations :
2021 : un montant fixe a été rajouté : 16 199.40€ + 3 825 € (cotisation fixe) = 20 024.40 €

Pour Max Farenc il faut faire une simulation sur plusieurs années.
Si l'on compare avec ce que fait la ligue aquitaine, l'impact serait beaucoup plus important pour les gros clubs
Des questions se posent dans la salle, trop de si mais il est rappelé que le prélèvement demandé alimentera le salaire de la personne

Maxime Dalmon rappelle que le modèle économique est différent en région parisienne où les cotisations sont à 500 €, ici en Occitanie les cotisations varient de 100 à 250€ - frais qui vont être répercutés sur le pratiquant.
Alain Monbrun intervient pour dire que sa cotisation va augmenter alors qu'il n'a pas besoin de l'emploi.
Denis Gaté : 47 000 licenciés alors que l'on a rajouté l'avifit ! cela pose question alors que c'est un sport propre/au sport automobile
Jean Jacques Mulot : aviron de mer/beach rowing participent à la diversification – il y a des contacts avec des banques : crédit coopératif, crédit agricole, BRED. Un club dans le nord arrive à récupérer 20 000 € de mécénat. Voir avec le sport en entreprise mais il faut être dans une grosse agglomération.
Maxime Dalmon : Il faut vendre de la prestation en entreprise, ne pas chercher à vendre de l'image
André Perrot : on reste toujours sur le même schéma : que des championnats de France, pas de champ régionaux pour que l'on puisse voir l'arrivée et le départ. Il faut créer quelque chose sur le modèle des sports collectifs, on les voit chaque semaine.
Jean Jacques Mulot : Le 500 m est plus spectaculaire mais a-t-on intéressé des sponsors ? Réponse : Non

Votes

- Emploi : pour ou contre le remplacement de Michel Colard ? Contre TASL (7 voix) « c'est trop au pied du mur », Av Sétois (5 voix), Montpitol (2 voix) (car emploi en CDI) – 1 abstention : Castelnaudary (1 voix)
    - Contre : 14 voix – Abstention : 1 voix
    - Emploi : adopté

- Les 3€ (pour les inter régionaux) : Contre : St Gilles (2 voix) – Beziers (3 voix) – Séte (5 voix) - Agde (3 voix) – Grisolles (2 voix) - Beaucaire (5 voix) – Cahors (4 voix) - TASL (7 voix) – Fenouillet (3 voix) - Montauban (3 voix) – Abstention : Castelnaudary (1 voix), le TUC (6 voix) - Douelle (2 voix) et Launac (1 voix)
    - Contre : 37 voix – abstention : 10 voix
    - Application des 3€ : rejeté

- Augmentation des cotisations en 2021 : Contre : TASL (7 voix) - Montauban (3 voix) Abstention : Castelnaudary (1 voix) - Grisolles (2 voix) et Ramonville (4 voix) Contre : 10 voix – abstention : 7 voix
    - Augmentation des cotisations : adopté

- Vote du Budget prévisionnel 2020 : Contre : TASL (7 voix)
    - Contre : 7 voix

– Quitus à la gestion de la ligue : voté à l'unanimité

Les commissions

Sportifs :

- 2 comptes rendus – une erreur à corriger du côté du CNGC : oubli de la médaille d'or de Sophie DUBOCAGE au 500m à Charléty
- Coupe de France : résultats satisfaisant : 5ème ligue au niveau national

Commission arbitrage : A retenir : la ligue est assez active au niveau des arbitres

Commission loisirs : Monique présente « coups d'aviron en Occitanie » initiée par la commission loisirs LLRA dont elle salue la présence de certains membres dans la salle.
Monique est satisfaite : elle a sollicité les clubs sur le parcours : ils ont tous répondu présents.
Le planning est connu : samedi 12 septembre : des yolettes symboliques partent de Beaucaire et de Moissac – chaque week end une ballade avec une journée commune à Béziers le samedi 24 octobre (attention jour de l'AG et cela a été modifié/au planning original d'où le souci avec la date de l'AG – ou alors faire l'AG à Béziers (?)

Commission banc fixe : de très bon retours de cette 1ere épreuve en rowing beach au Barcarès. Muriel Lebreuil rappelle que le club peut héberger des personnes (coût 10€). Cette année c'est le 18 juillet 2020

Communication : Luc Poncelet présente la plaquette destinée à accompagner le démarchage.
Des Rolls Up sont en cours d'élaboration pour la ligue, cette prestation sera également proposée aux clubs.

Commission Médicale : Il y a un besoin de relève ! Michel Lestrade passe sur les stages pour sensibiliser les jeunes

Désignation des représentants à l'AG FFA du 28 mars 2020 à Nogent

La ligue a 3 représentants possibles, pas d'autres candidats, désignations entérinées
Josy Brégal – Luc Poncelet – Delphine Sigal

Intervention de Maxime Dalmon : Il militait pour que ce soit les clubs qui votent. Pour lui les comités départementaux sont des coquilles vides. L'an prochain, il y a une élection, c'est une erreur à son avis de donner ce mode de scrutin, il y a des jeux de pouvoir qui se jouent et on ne vote pas sur des projets.
Reponse de Jean Jacques Mulot : il y a 2 projets car 2 équipes. Pour ceux qui votent c'est l'éternel débat. C'est des représentants de club qui votent actuellement, le corps électoral a été élargit aux comités : ils ont un tiers de voix. Certains fonctionnent, ils ne sont pas tous des coquilles vides et pour l'attribution de l'ANS 2020 pour ceux qui ont des vrais projets cela sera pris en compte.
André Perrot : l'ouverture aux comités départementaux est une bonne chose mais ils ne sont pas porteurs du message de la ligue
Jean Jacques Mulot : cela peut s'organiser – Les comités ne sont pas obligés de porter les mêmes votes que ceux de la ligue
Maxime Dalmon revient sur un vœux remonté l'an dernier pour l'AG : on élit une personne, il faudrait que l'on retrouve dans les comptes rendus du comité directeur de la FFA les positions de ces élus. Il cite en exemple l'augmentation des cotisations de la ligue : lorsque cela se décide, quelle est la position de ces personnes
Jean Jacques Mulot : Oui cela peut être indiqué dans les PV

Questions dans la salle :
Gilbert Batignes (St Gilles) pose la question sur le seuil des 30 UL pour l'ANS. Pourquoi ce seuil ?
Jean Jacques Mulot : certains clubs avaient 4 licences et touchaient 10 000 € - avaient un super dossier aviron santé peut être – souhait plutôt d'aider des clubs avec des licences et un fort projet de développement.

Jean Jacques Mulot
Ce sera sa dernière assemblée générale – sa 1ere Occitanie mais il avait participé aux assemblées générales Midi Pyrénées et Languedoc Roussillon
Il trouve la trésorerie de la ligue tout à fait saine et il est content de voir le projet « Coups d'aviron en Occitanie »
Il remercie les représentants des 57 clubs et des comités départementaux présents

Remise des médailles d'honneur

Fin à 13h15

Rapport Moral 2019

Bonjour Mesdames, bonjour Messieurs,

Lorsque nous adhérons à un club, nous le faisons de notre plein grès, chacun avec une motivation différente.

Le club, pour son fonctionnement, décide de s'affilier à une fédération. Dans le mode de gouvernance qui est celui qui est actuellement en place, il existe un organe déconcentré de la fédération qui s'appelle la ligue.

C'est vrai, en tant que club nous ne décidons pas forcément d'adhérer à la ligue.

Mais quel en est l'intérêt ?

Certains pensent que la mission de la ligue ne se résume qu'à la participation des équipes régionales à la coupe de France.

D'autres se demande même pourquoi elle existe, et même pourquoi la fédération existe…

Une Fédération, c'est quoi…

Académie 1986 :

Groupement en une seule de plusieurs associations visant un but commun

Un but : La pratique de l'aviron.

Il est possible de pratiquer l'aviron seul, d'explorer le monde.

Il est possible de pratiquer à plusieurs. Pour donner un cadre à la pratique, il est possible de créer une association….

L'homme de par nature à tendance à vouloir se développer, éveiller sa curiosité.

Le fait d'être fédéré augmente le champ des possibles de notre activité.

La fédération apporte un cadre de pratique, quel que soit le lieu de pratique en France.

Nous parlerons de l'encadrement des pratiques, la fédération propose un programme de formation structuré.

La fédération propose un programme de randonnée accessible à tous.

La fédération propose un programme de compétitions de différentes natures, en mer, indoor, en rivière pour tous les âges.

Certains se plaignent de la « distance » qui sépare les clubs de la fédération…

La ligue est là pour ça.

Que vous apporte la ligue :

Un cadre de pratique et un vecteur de développement : « Ramons chez nos voisins » qui connait un succès grandissant, et qui vous vous en rendez compte, ne demande qu'à évoluer. Des stages de perfectionnement, quelques aides diverses et variés. Un programme de stage de ligue sportif pour les J16 à senior, la possibilité d'accéder au plus haut niveau ; un programme de compétition pour tous les niveaux et tous les publics…

Certes tout n'est pas parfait, mais si nous pouvons exister aujourd'hui, avoir accès à certaines aides, c'est parce que nous sommes fédérés.

C'est sûr, il est difficile de répondre à toutes les demandes et problématiques des uns et des autres.

Un petit aparté :

Je vous propose une définition :

La démocratie en philosophie selon le philosophe Paul Ricoeur : « Est démocratique, une société qui se reconnaît divisée, c'est-à-dire traversée par des contradictions d'intérêt et qui se fixe comme modalité, d'associer à parts égales, chaque citoyen dans l'expression de ces contradictions, l'analyse de ces contradictions et la mise en délibération de ces contradictions, en vue d'arriver à un arbitrage ».

Évidemment, il existe bien d'autres définitions philosophiques de la démocratie.

Lors des précédentes assemblées générales, il a été noté que le projet de ligue devait émaner des clubs. Faut-il avoir l'envie de faire exister cet outil « la ligue »l et participer à sa vie, dans l'intérêt du plus grand nombre. Il ne s'agit pas de révolutionner le fonctionnement d'un système en place dont nous ne maîtrisons pas tous les tenants et aboutissant, mais d'être acteur.

Nous sommes à la croisée des chemins avec une évolution du modèle de gouvernance du sport.

De par la taille de notre territoire nous nous devons d'avoir un salarié pour soutenir notre activité et donc nos clubs dans leur vie de tous les jours. Je dirai même qu'un seul est trop peu.

Nous pensions pourvoir financer ce poste et d'autres actions via du mécénat et/ou du sponsoring, mais jusqu'à présent la mission semble complexe.

D'un côté l'état se désengage, et d'un autre, ce même état n'incite pas forcément les entreprises à prendre le relais. De plus, même si les actions régionales sont louables, l'échelon régional ne semble pas encore susciter d'identité forte auprès des entreprises…

C'était un des défis de la fusion, créer une identité Occitanie. Nous devons continuer d'y travailler. Certains diront ; c'était mieux avant, mais il nous faut aller de l'avant, regarder devant pour trouver de nouvelles solutions pour que notre région existe, même si nous ne sommes toujours pas culturellement prêts à nous y identifier.

Notre pratique a un coût. Nous aborderons ce point avec le bilan financier. L'exercice était sur 16 mois cette année. Le bilan est plutôt bon avec une maîtrise des dépenses.

Nous n'avons pas appliqué la tarification de 2€ au siège sur les manifestations ligue cette saison. Faut-il l'appliquer pour la saison prochaine ?

Depuis le dernier comité directeur lors duquel nous avons fixé l'ordre du jour, des éléments supplémentaires nous sont parvenus suite à l'Assemblée Générale de la Nouvelle Aquitaine.

Il s'agit du financement des manifestations de zone. Jusqu'alors, une convention avait été établie entre nos deux ligues pour qu'il n'y ait pas de droit d'engagement pour les rameurs de notre zone. Les ligues finançaient sur leur font propres ces manifestations, car elles ne sont pas forcément rentables pour les organisateurs. La ligue de la Nouvelle Aquitaine a fait le même constat que nous sur les coûts des organisations de manifestation qui ne font que grandir. La ligue Nouvelle Aquitaine a voté une participation au siège de 3€ pour la saison prochaine. Bien sûr cette décision ne pourra être effective que si nous votons également ce principe. Dans ce cas là, la convention deviendrait caduque et ce prélèvement viendrait en remplacement.

Nous aborderons avec le budget prévisionnel et la décision de créer un emploi la question du financement de cet emploi et donc le montant des cotisations ligue.

Le coût de cet emploi n'est pas à ce jour financé à 100 %. Les fonds propres de la ligue permettent de voir venir dans un premier temps, mais rapidement, il faudra trouver des solutions ; autofinancement, autre source...Plusieurs simulations vous ont été proposées et vous serons présentées.

Vous avez lu les différents comptes rendus de commission.

Quelques petits commentaires en avance de phase.

La commission loisir tente de sortir des sentiers battus, avec l'organisation de la manifestation « coup d'aviron en Occitanie ». Comme tout projet d'envergure, cela prend du temps.

Sur le plan sportif, vous verrez les résultats complets dans le rapport sportif, l'Occitanie se porte bien. Nous avons des athlètes de qualité. Il ne faut pas se reposer sur nos lauriers, car nous sommes fragiles sur les effectifs.

Pour l'aviron Indoor, lors des Championnats du monde, l'Occitanie s'est illustrée de fort belle manière avec des médailles et des Champions du monde. Certains clubs l'ont très bien compris et l'aviron indoor est un moyen de se développer, et c'est très bien ainsi.

Nous allons devoir trouver des solutions ensembles pour que tout un chacun puisse exister.

La rame traditionnelle se porte bien avec cette année un nouveau format pour les Championnats d' Occitanie de llagut. Nous avons tenté une approche Olympique qui n'a pas aboutie, mais il fallait le faire.

Pour ce qui est de l'aviron de mer, nous avons la chance d'avoir un littoral important qui se prête à cette pratique avec des clubs dynamiques.

C'est vrai que les personnes qui ont été pionnières en France pour le développement de cette pratique ont été en désaccord avec les orientations de l'aviron de rivière si je puis m'exprimer ainsi.

Cette pratique doit se développer et je sais que nous avons des clubs dynamiques sur cette pratique avec entre-autre l'organisation des Championnats de France mer à Agde en 2021.

Il ne faut pas oublier nos arbitres avec le travail réalisé par la commission et sur ce point l'Occitanie se porte bien.

Pour la commission médicale, nous avons besoin de relève….

Pour ce qui est de la communication nous venons de nous doter d'un nouvel outil, vous le découvrirez tout à l'heure.

Cette année est une année Olympique, c'est l'occasion d'aborder la vie du pôle espoir et France à nouveau depuis peu. Je vous le rappelle le pôle de Toulouse est un pôle à tendance « relève jeune ». Des jeunes de talents de l'Occitanie s'y entraînent tous les jours.

La vie des athlètes de haut niveau n'est pas de tout repos. D'ailleurs deux athlètes ont abandonnées leur cursus d'athlète de haut-niveau sur le pôle de Toulouse.

Pour certains ils sont encore dans l'antichambre de ces JO, avec en ligne de mire Paris 2024.

Pour un athlète en particulier, le chemin pour accéder à ces jeux est semé d'embûches, de différentes natures, et c'est la dure loi du sport de haut-niveau où les places d'élus sont rares et chères.

Cazaubon sera le théâtre cette année de course qui seront très intenses avec nous l'espérons un dénouement heureux pour Thibaut….

Pour terminer ce rapport moral, nous devons continuer de nous battre ensemble pour exister, faire en sorte que nos comités départementaux se structurent.

Nous sommes capables de nous fédérer pour accomplir de grandes choses ensembles. L'Occitanie est une ligue riche, capable de proposer toutes les pratiques.

Continuons d'aller de l'avant, d'être inventif, et de faire en sorte que chacun puisse exister vivre et se réaliser au sein de notre ligue.

Le 15 février 2020

Luc PONCELET
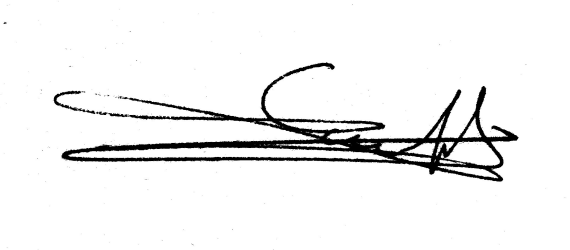
Président